

EMMAUS EUROPE

COMPTES ANNUEL

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil Régional, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'Association Emmaüs Europe**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil Régional. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

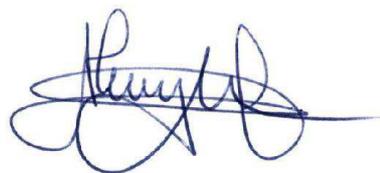
En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que, en l'absence d'événement significatif et de décision importante ayant une incidence sur la politique comptable et la présentation des comptes, les appréciations que nous avons effectuées n'appellent pas de justification particulière de notre part.

II - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur sa situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 29 janvier 2016
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE



Sylvie THIZON

EMMAUS EUROPE

COMPTES ANNUEL

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ASS EMMAUS EUROPE

47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan 2

Compte de résultat 4

2. Annexe

Regles et méthodes comptables 5

3. Analytique

Analytique 10

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 957	7 957		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	12 593	8 928	3 665	2 825
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	2 625		2 625	2 625
Prêts	83 412		83 412	100 000
Autres immobilisations financières	150 000		150 000	150 000
ACTIF IMMOBILISE	256 588	16 886	239 702	255 450
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	18 480		18 480	26 158
Autres créances	4 630		4 630	1 776
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	231 346		231 346	250 740
Charges constatées d'avance	571		571	1 285
ACTIF CIRCULANT	255 027		255 027	279 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	511 614	16 886	494 729	535 409

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	253 520	251 996
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 583	1 524
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	255 103	253 520
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		24 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24 000
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	173 856	195 553
FONDS DEDIES	173 856	195 553
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 766	8 204
Dettes fiscales et sociales	54 953	54 131
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	50	
DETTES	65 769	62 336
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	494 729	535 409

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	293 923	48,02	286 709	49,86	7 214	2,52
Reprises et Transferts de charge	24 000	3,92	23 440	4,08	560	2,39
Cotisations	318 213	51,98	288 329	50,14	29 884	10,36
Autres produits						
Produits d'exploitation	636 136	103,92	598 479	104,08	37 657	6,29
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	239 563	39,14	118 961	20,69	120 602	101,38
Impôts et taxes	1 190	0,19	2 577	0,45	-1 387	-53,83
Salaires et Traitements	140 326	22,92	142 375	24,76	-2 049	-1,44
Charges sociales	66 080	10,79	67 468	11,73	-1 389	-2,06
Amortissements et provisions	1 284	0,21	4 661	0,81	-3 376	-72,44
Autres charges	206 625	33,75	198 245	34,48	8 379	4,23
Charges d'exploitation	655 067	107,01	534 288	92,91	120 780	22,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 931	-3,09	64 191	11,16	-83 122	-129,49
Opérations faites en commun						
Produits financiers	717	0,12	907	0,16	-190	-20,92
Charges financières			6		-6	-100,00
Résultat financier	717	0,12	901	0,16	-184	-20,41
RESULTAT COURANT	-18 214	-2,98	65 092	11,32	-83 306	-127,98
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices			26		-26	-100,00
Report des ressources non utilisées	128 415	20,98	31 720	5,52	96 695	304,84
Engagements à réaliser	108 618	17,74	95 262	16,57	13 357	14,02
EXCEDENT OU DEFICIT	1 583	0,26	1 524	0,27	59	3,85
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

Regles et méthodes comptables

1 - Détail du projet associatif et de son financement

Le projet associatif a été réalisé conformément aux dispositions des statuts et aux décisions du Conseil Régional d'Emmaüs Europe et de l'Assemblée Régionale d'Emmaüs Europe.

Les ressources de l'Association sont constituées par :

- Les cotisations et contributions versées par les membres
- Les fonds reçus des membres pour les actions de solidarité et les aides d'urgence
- Toutes autres donations versées par des tiers

2 - Evénements significatifs de l'exercice

Les événements significatifs sont mentionnés dans le rapport du trésorier.

2015 est l'année du changement de trésorier. C'est l'ancien trésorier qui a rédigé le bilan des comptes 2015 et le nouveau qui le présente avec le budget 2016.

Alain CAPMAS remercie de la confiance témoignée pendant toutes ces années et souhaite à Emmaüs Europe un beau développement avec l'appui toujours indispensable des groupes de base dont il fait partie.

3 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations :

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des couts historiques.

Les fonds reçus des groupes dans le cadre du plan de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe ou reçus avec une affectation précisée sont gérés en fonds dédiés. Le solde de ces fonds non encore utilisés figure au passif en fonds dédiés.

La présentation des comptes relatifs à la solidarité en termes de résultat recouvre :

- Les actions incluses dans le programme annuel de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe soutenues grâce aux fonds apportés par les groupes
- Les actions hors programme annuel de solidarité ponctuellement soutenues par des groupes à leur initiative
- Des apports de groupes explicitement destinés à la solidarité mais non précisément affecté à une action

Enfin, le cumul de ces trois volets avec le résultat des comptes du fonctionnement constitue le résultat d'ensemble.

Regles et méthodes comptables

4 – Notes sur le bilan

A. Actif immobilisé

Emmaüs Europe a souscrit, depuis le 24 novembre 2007, 50 parts de la Banca Etica pour une valeur de 2 625 euros. Celles-ci servant à des prêts éthiques en lien avec Emmaüs International.

En 2011, Emmaüs Europe a bloqué pendant 2 ans 150 000 euros sur le Fonds Ethique Emmaüs. Cette somme est garantie par Emmaüs International.

En décembre 2013, le bureau d'Emmaüs Europe s'est accordé pour reconduire ce Fonds Ethique pour deux ans et ce à partir du 1^{er} janvier 2014.

B. Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont constituées essentiellement de sommes à recevoir de la part de groupes :

- 6 980 euros pour le fonctionnement
- 11 500 euros destinés à la solidarité

C. Trésorerie

	2015	2014
Banca Etica	97 382	71 044
Crédit coopératif	52 401	99 140
Livret A	80 799	80 081
Caisse	764	475
TOTAL	231 346	250 740

D. Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent les réserves constituées par les résultats antérieurs cumulés de 253 520 euros et l'excédent de l'année 2015 soit 1 583 euros.

E. Fonds dédiés

Les tableaux qui suivent retracent l'évolution des fonds reçus et engagés dans le cadre de la solidarité :

Regles et méthodes comptables

a. Dans le cadre du Programme annuel de solidarité

Intitulé	Budget	Avant 2015		Produits à recevoir	Solde disponible	2015		Solde disponible	Produits à recevoir	Fonds à engager
	Montant total au 31/12/15	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/2014	au 31/12/14	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/15	au 31/12/15	Fonds dédiés au 31/12/15
2014/ Emmaüs Rzeszow Equiperment et mise en service d'une cuisine avec réfectoire dans la Maison de la communauté Emmaüs Rzeszow à Przedmiescie Czudeckie.	20 000	8 000	2 000	5 000	11 000	0	11 000	0	0	0
2015/ Emmaüs Lublin Rénovation de la maison communautaire n°3 et de la salle de vente	20 000	0	0	0		20 000	20 000	0	0	0
2015/ Emmaüs Brat Albert, Krakow Chantier de volontaires pour les compagnons et volontaires d'Emmaüs.	10 000	0	0	0	0	10 000	10 000	0	0	0
Sous-total Pologne	50 000	8 000	2 000	5 000	11 000	30 000	41 000	0	0	0
2014/ Un Coup de Main IASI Augmenter la capacité d'accueil par l'aménagement de chambres individuelles à la communauté de Iasi-Maison Horia.	30 000	28 250	0	0	28 250	0	28 250	0	0	0
2014/ Asociatia Frères Europa, Satu Mare Casa Noua - déménagement et réorganisation de l'espace de vie de la communauté Emmaüs de Satu Mare.	20 000	16 900	15 000	0	1 900	0	1 900	0	0	0
2014/ Asociatia Frères Europa, Satu Mare Rénovation d'une maison pour l'accueil des jeunes des rues de Timisoara	8 000	11 494	8 000	0	3 494	0	0	3 494	0	3 494
2015/ Emmaüs Forbach au nom d'Amicii d'Emmaüs, Târgu Jiu Chantier de construction d'une mezzanine dans la salle de vente et ateliers de valorisation des objets collectés.	10 000	0	0	0	0	10 000	9 500	500	0	500
Sous-total Roumanie	68 000	56 644	23 000	0	33 644	10 000	39 650	3 994	0	3 994

Regles et méthodes comptables

Intitulé	Budget	Avant 2015		Produits à recevoir	Solde disponible	2 015		Solde disponible	Produits à recevoir	Fonds à engager
	Montant total au 31/12/15	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/14	au 31/12/14	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/15	au 31/12/15	Fonds dédiés au 31/12/15
2014/ Avance sur action -Centre de soutien aux familles des personnes disparues	2 000	2 000	0	0	2 000	0	2 000	0	0	0
2014/ Centre de soutien aux familles des personnes disparues Le pouvoir des filles et garçons en Lituanie	10 000	14 530	16 530	0	6 000	0	6 000	0	0	0
2015/ Centre de soutien aux familles des personnes disparues Soutien à la réalisation des activités du groupe.	20 000	0	0	0	0	28 353	27 000	1 353	0	1 353
sous-total Lituanie	32 000	16 530	16 530	0	8 000	28 353	35 000	1 353	0	1 353
2014/ Nova Generacija, Banja Luka Développement d'une activité communautaire	10 000	10 900	1 648	0	9 252		9 252	0	0	0
2015/ Nova Generacija, Banja Luka Bâtiment communautaire	17 500	0	0	0	0	17 500	17 500	0	0	0
Sous-total Bosnie	27 500	10 900	1 648	0	9 252	17 500	26 752	0	0	0
2013/ Oselya - Lviv Non affectée	7 450	4 000	4 000	0	11 450		11 400	50	0	50
2014/ Oselya - Lviv Soutien aux activités de la communauté d'aide mutuelle Oselya	18 000	42 626	36 001	0	6 625		0	6 625	0	6 625
2015/ Oselya - Lviv Développement des activités textiles et de recyclage.	15 180	0	0	0	0	34 605	26 580	8 025		8 025
2015/ Nasha Khata Soutien activités de la communauté	34 032	0	0	0	0	34 032	9 550	24 482		24 482
Sous-total Ukraine	74 662	46 626	40 001	0	18 075	68 637	47 530	39 182	0	39 182
Total a	252 162	138 700	83 179	5 000	79 971	154 490	189 932	44 529	0	44 529

Regles et méthodes comptables

b. Hors Programme annuel de solidarité

Intitulé	Budget	Avant 2015		Produits à recevoir	Solde disponible	2 015		Solde disponible	Produits à recevoir	Fonds à engager
	Montant total au 31/12/15	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/14	au 31/12/14	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/15	au 31/12/15	Fonds dédiés au 31/12/15
2014/ Solidarité non affectée	0	137 388	36 214	58	101 232	60 333	47 813	113 752	10 500	124 252
2014/ Solidarité Nasha Khata	0	6 250	4 000	0	2 250	0	0	2 250	0	2 250
2014/ Solidarité hors programme Ukraine	0	1 300	0	0	1 300	0	0	1 300	0	1 300
2014/ Solidarité hors programme FIS "Inondations"	0	8 300	4 000	2 000	6 300	0	6 300	0	0	0
2014/ Pologne Grands froids hiver 2014-2015	0	4 500	3 000	0	1 500	0	1 500	0	0	0
2014/ Transports Intra européens	0	3 000	0	0	3 000	0	3 000	0	1 000	1 000
2015/ Emmaus RZESZOW	0	0	0	0	0	2 500	2 500	0	0	0
2015/ Aide à Satu Mare- Dijon	0	0	0	0	0	525	0	525	0	525
Total b	0	160 738	47 214	2 058	115 582	63 358	61 113	117 827	11 500	129 327
TOTAL GENERAL a+ b	252 162	299 438	130 393	7 058	195 553	217 848	251 045	162 356	11 500	173 856

F. Dettes

Les dettes sont essentiellement constituées :

- Des salaires et charges sociales dues au 31 décembre 2015, pour un montant de 54 953 euros
- Des provisions d'honoraires pour 6 200 euros
- Des factures fournisseurs pour 3 647 euros

Toutes les échéances des créances et dettes sont à moins d'un an.

Analytique

	Réalisé 2015			Réalisé 2014
	Du 01/01/2015 au 31/12/2015			01/01/2014 31/12/2014
	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat
Adm Secrétariat	247 186	717	-246 469	-254 464
Fonc AREE	145 805	123 869	-21 936	-1 380
Fonc RENCONTRE	0	0	0	0
Fonc CREE	18 578	0	-18 578	-35 053
Fonc BUREAU	3 760	0	-3 760	-4 734
Total Groupes de travail	168 143	123 869	-44 274	-41 167
Fonc Animation	11 537	0	-11 537	-13 504
Budget Animation Régional - EI	0	0	0	0
Fonc Formation	2 214	0	-2 214	-3 173
Total animation	13 750	0	-13 750	-16 677
Fonc CMAPSI	0	0	0	0
Fonc CMFNG	0	0	0	-178
Total Fonc CM	0	0	0	-178
Fonc Cotisations	0	318 213	318 213	288 329
Fonc Budget suivi évaluation - EI	0	6 139	6 139	3 684
Total Fonctionnement	429 080	448 938	19 859	-20 473
Fonc Collectif Bosnie	3 954	0	-3 954	-1 675
Fonc Collectif Pologne Ukraine	2 745	0	-2 745	-6 015
Fonc Collectif Roumanie	3 325	0	-3 325	-4 637
Fonc Collectif Migrations Trafic Etres Humains	3 557	0	-3 557	-3 282
Fonc Groupe Travail Développement Durable	0	0	0	0
Fonc Groupe Travail Interpellation Politique	4 990	0	-4 990	-5 698
Total Fonctionnement Collectif	18 582	0	-18 582	-21 307
Sol Action Bosnie FIS	0	0	0	0
Sol Action Lituanie MPFSC	27 000	20 353	-6 647	-7 530
Sol Action Pologne	0	0	0	0
Sol Action Pologne Rzeszow	11 000	0	-11 000	11 000
Sol Action Pologne Lublin	20 000	20 000	0	0
Sol Action Pologne Brat Albert	10 000	10 000	0	-15 190
Sol Action Ukraine Oselya	26 580	23 205	-3 375	6 300
Sol Action Ukraine Nasha Khata	9 550	34 032	24 482	0
Sol Action Roumanie Iasi	28 250	0	-28 250	28 250
Sol Action Roumanie Targu Jiu	9 500	10 000	500	0
Sol Action Roumanie Satu Mare	0	1 900	1 900	1 900
Sol Action Italie Arezzo	0	0	0	0
Sol Action Italie	0	0	0	0
Sol Action Roumanie	0	0	0	3 494
Sol Action Bosnie Banja Luka	17 500	8 248	-9 252	9 252
Sol Action France La Halte St Jean	0	0	0	0
Total Action Solidarité	159 380	127 738	-31 642	37 475
Sol hors prog Bosnie	0	0	0	0
Sol hors prog Bosnie FIS	6 300	0	-6 300	6 300
Sol hors prog Pologne Brat Albert	1 500	0	-1 500	-3 000
Sol hors prog Pologne	0	0	0	1 500
Sol hors prog Pologne Rzeszow	2 500	2 500	0	0
Sol hors prog Ukraine	0	0	0	0
Sol hors prog Ukraine Oselya	0	0	0	0
Sol hors prog Ukraine Nasha Khata	0	0	0	2 250
Sol hors prog Roumanie	0	525	525	0
Sol hors prog Roumanie Iasi	0	0	0	0
Total Solidarité hors programme	10 300	3 025	-7 275	7 050
Solidarité non affectée	107 865	44 358	-63 507	40 322
Sol Appui aux Sol Régionales - EI	6 333	8 333	0	0
TOTAL SOLIDARITE	304 460	183 454	-121 006	63 540
Provision CREE	0	0	0	10 000
Provision RENCONTRE	0	0	0	0
Provision AREE	0	0	0	0
Provision pour Inflation sur charges	0	14 000	14 000	12 000
Fonds dédiés Sol Bosnie	0	15 552	15 552	-9 252
Fonds dédiés Sol Lituanie	1 353	8 000	6 647	7 530
Fonds dédiés Sol Pologne	500	12 500	12 000	4 190
Fonds dédiés Sol Roumanie	2 425	28 250	25 825	-33 644
Fonds dédiés Sol Ukraine	32 507	11 400	-21 107	-6 300
Fonds dédiés Sol non affectée	1 000	50 813	49 813	-19 016
Fonds dédiés Hors progr Pologne	0	0	0	1 500
Fonds dédiés Hors progr Ukraine	0	0	0	-2 250
Fonds dédiés Hors progr Bosnie	0	0	0	-6 300
PROVISION ET FONDS DEDIEES	37 785	140 515	102 730	-41 542
TOTAL GENERAL	771 325	772 908	1 583	1 524

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 29 janvier 2016
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE



Sylvie THIZON